

## **Le cahier des charges pour le futur bâtiment du Forum : le bilan d'Accomplir après la réunion de « balayage final » (09/01/07)**

Nous avons activement participé à la concertation sur le cahier des charges du concours, menée par l'adjoint à l'urbanisme Jean-Pierre Caffet, et sous réserve d'en voir la version définitive, qui devrait nous être communiquée prochainement, nous sommes globalement satisfaits des débats et du résultat final.

Sur le plan architectural, nous avons obtenu qu'on ne retienne que le parti d'urbanisme défini par David Mangin et pour lequel il avait été choisi, et qu'en revanche rien n'impose aux candidats de s'inspirer de son parti architectural (le fameux projet de toit carré). Les éléments conservés sont : la faible hauteur du bâtiment (environ 13 mètres et pouvant aller ponctuellement jusqu'à 25 mètres), la modération relative du nombre de mètres carrés construits (14 000), le fait que le cratère soit éclairé par la lumière naturelle, le choix étant laissé aux candidats que ce soit par un toit filtrant ou par des verrières comme actuellement : nous aurions voulu que la Place Basse soit obligatoirement à l'air libre, mais nous n'y sommes pas parvenus. Nous avons en revanche obtenu que le périmètre constructible s'arrête strictement à l'allée Baltard actuelle et qu'aucun auvent ne puisse empiéter sur le jardin ; si des cafés sont prévus en rez-de-chaussée, les terrasses seront prises sur le périmètre constructible et non sur le jardin. A l'heure actuelle, nous ne savons pas si la passerelle que la SEURA avait imaginée au-dessus du cratère – et dont nous contestons l'utilité et redoutons les inconvénients – sera obligatoire ou optionnelle.

Côté programme, il y aura une augmentation des surfaces commerciales mais aussi des équipements collectifs : certains demandaient « zéro m<sup>2</sup> commercial supplémentaire », mais nous avons été sensibles à la nécessité de « payer la facture » et aussi à l'opportunité de créer des emplois. Les nouveaux commerces ne devraient pas être de type vêtements-chaussures : il s'agirait essentiellement d'un très grand café (2 000 m<sup>2</sup>), le Cosmopole, qui serait aussi un lieu de spectacles et d'expositions (espérons qu'il sera accessible à toutes les bourses, comme on nous l'a promis), d'un grand espace « bien-être et santé » (nous avons quelques doutes sur son adéquation au public qui fréquente les Halles) et d'un « village des saveurs » comprenant quelques commerces alimentaires et relié à la future moyenne surface alimentaire du sous-sol, ce dont nous nous réjouissons.

Le pôle d'équipements culturels sera fortement tourné vers les pratiques amateurs, avec 700 m<sup>2</sup> pour « Paris Atelier » (ancienne ADAC) et 800 m<sup>2</sup> de salles de répétitions. Le Conservatoire, dont la surface fera plus que doubler, comprendra un auditorium mutualisable. La bibliothèque d'enfants La Fontaine et la bibliothèque d'adultes actuellement située dans la mairie du 1<sup>er</sup> seront réunies sur une surface également étendue (1 000 m<sup>2</sup>) et éclairée par la lumière naturelle. Nous avons demandé en outre une salle de réunion pouvant accueillir 200 personnes et une salle spécialisée pour les activités culturelles des personnes sourdes et malentendantes, mais nous ne savons pas si elles nous seront accordées.

Enfin, un pôle de services comprendra une billetterie (probablement celle de la FNAC), une « antenne jeunes », un office de tourisme pour les enfants et la boutique « Roue libre » de la RATP, sans oublier deux ensembles de sanitaires de 70 m<sup>2</sup> chacun.